



Une histoire de courage et de persévérance, réexaminée*

Le jour viendra où les hommes reconnaissent les femmes comme leurs égales, non seulement au coin du feu, mais dans les conseils de la nation. Ensuite, et seulement alors, il y aura la camaraderie parfaite, l'union idéale entre les sexes qui doit aboutir au plus haut développement de la race.

—Susan B. Anthony (1820-1906)
Suffragette américaine

La moitié de l'humanité subit discrimination et violence partout dans le monde. Les femmes dans les pays en développement sont entravées par plusieurs des mêmes préoccupations que rencontrent les femmes dans d'autres pays, mais elles font face à de nombreux autres défis à leur sécurité physique et économique, leurs droits et leur dignité. Ces obstacles incluent la pauvreté, l'analphabétisme, l'absence de droits, les facteurs socio-culturels et religieux qui légitiment et tolèrent certaines formes quotidiennes de violence, de discrimination et de marginalisation de la femme dans la famille, la communauté et la sphère publique. Au non-respect des lois nationales par les états, à la corruption au service de l'impunité, aux dysfonctionnements des services publics s'ajoutent de profondes traditions patriarcales, de cultures tribales et de normes sociales conservatrices pour maintenir les femmes, en particulier les femmes issues des milieux pauvres, dans le cercle vicieux de la violence et de la précarité. Tout semble militer pour exclure la femme de la vie publique. Étant donné que dans de nombreux pays, les discriminations sont inscrites dans la loi, les femmes se voient refuser l'égalité des droits dans le mariage et le divorce, la garde des enfants, l'héritage, et ainsi de suite. Les violences à l'égard des femmes continuent due à l'absence de législation les interdisant, aux entraves à la justice ou à l'inaction des pouvoirs publics. Le fait que les auteurs de ces brutalités sont impunis contribue à créer une culture d'impunité qui encourage la répétition de ces crimes. Des enquêtes réalisées récemment ont révélé que les mariages forcés ou précoces, les violences conjugales, les violences sexuelles, les mutilations génitales fémi-

*Voir Rémy M. Mauduit, Une histoire de courage et de persévérance, *Air and Space Power Journal–Afrique et Francophonie*, Vol 2, No 1, premier trimestre 2011, p. 3. http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/digital/archives/2011_1_f.pdf

nines, la traite de femmes, la prostitution forcée, les difficultés d'accès à la propriété, au travail, à l'éducation, à l'héritage ou encore à la santé pour les femmes, restent largement répandus¹.

Par contre, les femmes ne sont pas seulement victimes ; elles sont les principales actrices de leur propre émancipation. Plus de trois quarts des femmes africaines travaillent encore dans le secteur agricole, et selon les experts, elles fournissent soixante-dix pour cent de la production alimentaire, ce qui constitue près de la moitié de la main-d'œuvre agricole et s'occupent de quatre-vingt pour cent à quatre-vingt-dix pour cent de la transformation, du stockage et du transport des aliments². Dans les campagnes africaines, les femmes travaillent sans relâche du matin au soir, cependant, elles n'ont souvent pas droit à la propriété foncière. Elles représentent, par leur travail acharné et leurs modes d'organisation astucieux, les premiers agents économiques et sociaux de l'Afrique. Leur importante présence dans le secteur informel et la production de biens alimentaires font d'elles des agents économiques de premier ordre. Il n'est pas rare de voir aujourd'hui, dans certains pays, la femme tenir le rôle traditionnel de l'homme, c'est-à-dire pourvoir aux besoins de la famille et même parfois prendre aussi en charge économiquement son mari.

En Afrique du Nord, les femmes ont joué un rôle important dans le Printemps arabe. En Tunisie, en Libye et en Égypte, elles sont descendues en grand nombre dans les rues, bien avant les Islamistes et d'autres opportunistes, pour réclamer le droit à la démocratie, à la justice sociale et au droit à la dignité. Inévitablement, elles sont confrontées à des tentatives d'exclusion de la vie publique, à des discriminations et violences de la part de groupes extrémistes, ou des forces de sécurité, le plus souvent en toute impunité. Elles ont gagné le droit de participer à la politique et au processus décisionnel. Malheureusement, les risques de voir cette participation confisquée sont bien présents car les droits des femmes sont les premiers à être sacrifiés par les hommes politiques pour se maintenir au pouvoir et ménager les forces les plus conservatrices.

L'égalité des sexes doit être l'affaire de tous. En Afrique comme ailleurs, la parité des sexes est essentielle pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique. L'égalité des sexes ne doit pas seulement être déclarée, mais doit être suivie par des actions spécifiques et concrètes, par des programmes gouvernementaux qui s'attaquent aux causes profondes de l'inégalité. Les états peuvent mettre fin aux violences contre les femmes en prenant des mesures courageuses et en adoptant des lois plus efficaces qui pénalisent toutes les formes de discriminations et qui soient appuyées par une application stricte et une prévention appropriées. Les chefs d'état devraient être tenus responsables du respect de leurs obligations à l'égard des femmes.

L'une des principales réalisations de la Conférence mondiale sur les droits humains (Conférence de Vienne) a été la reconnaissance formelle, à l'échelon mondial, du fait

que *les droits des femmes sont des droits humains*, et que les droits humains universels sont au-dessus de toute valeur culturelle qui pourrait aller à l'encontre de ces droits. Mais, tant qu'il y a encore des femmes qui subissent les violences et la discrimination à travers le monde, il est hypocrite et irresponsable de dire que les femmes jouissent pleinement et de façon égale aux hommes, de tous les droits et libertés fondamentaux de la personne. La promotion des droits des femmes est inséparable des droits humains, de la démocratie et du développement.

Rémy M. Mauduit, rédacteur en chef
Air and Space Power Journal–Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama

Notes

1. Voir par exemple, « The Epidemic of Violence against Women in Africa », *Rainbo Organization*, consulté le 14 avril 2014, www.rainbo.org/the-epidemic-of-violence-against-women-in-africa/ ; OSIRIM JOHNSON, Mary, « Crisis in the State and the Family: Violence against Women in Zimbabwe », *African Studies Quarterly* 7, nos. 2 et 3 (automne 2003), pp. 153–69, <http://asq.africa.ufl.edu/v7/v7i2-3.pdf> ; et Thomson Reuters Foundation, *Women's Rights in the Arab World: The Worst and Best States for Women*, Londres : Thomson Reuters Foundation, novembre 2013, www.trust.org/application/velocity/spotlight-extensions/womens-rights-in-the-arab-world/english/documents/final-results.pdf.

2. Voir par exemple, KRAMER, Rori, « Gender and Agriculture: Unlocking Africa's Potential », Washington, DC : Women Thrive Worldwide, n.d., <http://womenthrive.org/images/agfactsheet.nov17.pdf%20.pdf> ; MUCAVELE, Saquina, « *The Role of Rural Women in Agriculture* », World Farmers' Organisation, consulté le 14 avril 2014, www.wfo-oma.com/women-in-agriculture/articles/the-role-of-rural-women-in-agriculture.html ; et EMBER, Steve, « African Women Farmers Working for Better Lives », *Voice of America*, le 7 janvier 2014, <http://learningenglish.voanews.com/content/agriculture-africa-women-farmers-plantwise-protection-pests-diseases/1823596.html>.